

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2634

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« minimale de trois semaines et d'une durée maximale de six semaines chacune »

les mots :

« de deux semaines ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de réduire les deux périodes de soldes à deux semaines. Réduire la durée des soldes devrait permettre de mieux concentrer l'intérêt des consommateurs, d'écouler les stocks et d'augmenter le chiffre d'affaire additionnel. Cela peut être bénéfique à des petits commerçants, moins fausser la vision du consommateur sur la valeur des habits notamment et réduire cette période qui au-delà de répondre à un besoin encourage le consumérisme. En effet, il faut questionner dans son ensemble le système de production et de consommation, notamment d'habits, qui marche sur la tête. Nous sommes dans un système consumériste avec des habits à très bas prix produits à l'étranger dans des conditions sociales et environnementales inacceptables dont l'obsolescence est programmée. Le renouvellement constant des modes et des produits vendus conduit à des situations absurdes comme celle de H&M, révélée par le New York Times en mars 2018, qui se retrouve avec 4,3 milliards de dollars d'invendus dont elle va devoir se débarrasser et qu'elle est soupçonnée de brûler. Parallèlement des produits de luxe engendrent des marges exorbitantes et ne deviennent accessibles que pendant les soldes. Le récent cas des huit millions de maillots de l'équipe de France ornée d'une seconde étoile produits par Nike en Thaïlande pour

3 euros avant d'être revendus entre 85 et 140 euros est un exemple emblématique de ce système. Il faut permettre un habillement de qualité, socialement et écologiquement compatible.